



A scanner

Direction générale

Monsieur Gérard CHAUSSET
Président du groupe Europe-Écologie – Les Verts
de la Communauté Urbaine de Bordeaux
Esplanade Charles de Gaulle
33076 BORDEAUX cedex

Unité d'Évaluation des
Risques liés à l'Eau

Maisons-Alfort, le **10 OCT. 2011**

Pascale Panetier
Responsable

Dossier suivi par :
Thomas Cartier

Ligne directe :
01 49 77 38 19

Fax direct :
01 49 77 38 91

E- mail :
Thomas.CARTIER@anses.fr

N. Réf. :
2011-SA-0024

V. Réf. :
Courrier du 5 septembre 2011

Objet : Contamination des eaux destinées à la consommation humaine par les ions perchlorate

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 5 septembre 2011 dans lequel vous soulevez un certain nombre de questions se rapportant à la présence d'ions perchlorate dans les eaux destinées à la consommation humaine de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

La Direction générale de la santé a saisi l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) le 31 janvier 2011, cette saisine étant justifiée par une situation locale de contamination des eaux brutes et distribuées.

L'Anses a publié son avis le 18 juillet 2011 dans lequel elle recense les méthodes appliquées par différents organismes internationaux qui prévalent dans la construction des valeurs de référence des ions perchlorate. Elle motive le choix d'une valeur toxicologique de référence de 0,07 microgramme par kilogramme de poids corporel et par jour ainsi que d'une valeur limite dans l'eau potable de 15 microgrammes par litre pour la population générale. Par ailleurs, une recommandation sanitaire spécifique a été émise concernant la population des nourrissons de 0 à 6 mois.

Compte tenu des incertitudes liées aux expositions alimentaires éventuelles aux ions perchlorate des enfants de moins de six mois, l'Anses a mis en œuvre une étude complémentaire concernant la contamination jusqu'alors non renseignée des poudres de lait infantile par les ions perchlorate.

L'Anses s'est par ailleurs engagée dans le développement d'une méthode d'analyse des ions perchlorate dans les eaux destinées à la consommation humaine au niveau national avec une limite de quantification de l'ordre du microgramme par litre.

Ces travaux font suite à deux saisines de la Direction générale de la santé des 1^{er} et 12 août 2011.

Concernant votre question relative à la réalisation d'une enquête épidémiologique, s'agissant de compétences qui ne relèvent pas de l'Anses, j'ai décidé de transmettre votre courrier à la Direction générale de la santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Mortureux', written over a horizontal line.

Marc MORTUREUX

Copie : Monsieur Jean-Yves GRALL – Directeur général de la santé